

LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
ET LA **COMMISSION SPORTIVE**
RECONNAISSENT LES ATHLÈTES DES
MOIS DE JUIN À SEPTEMBRE 2012

Le 22 octobre dernier, les membres du conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Loup ont reconnu trois jeunes athlètes et une équipe de la région de Rivière-du-Loup, à titre d'athlètes des mois de juin à septembre. Cette activité reconnaissance a eu lieu à l'occasion de la séance du conseil municipal.

Le maire suppléant, Jacques Minville, et les conseillers ont donc remis aux jeunes sportifs un certificat reconnaissant, au nom de la Ville et de la Commission sportive, leurs qualités d'athlète. Monsieur Jean-Phillipe Lévesque a ainsi reçu les honneurs pour le mois de juin en football juvénile, monsieur Antoine D'Amours s'est démarqué en baseball mineur pour le mois de juillet, l'équipe féminine U14 développement s'est distinguée pour le mois d'août en soccer mineur et finalement, madame Gabrielle Tremblay a obtenu le titre pour le mois de septembre en sport-études natation au Collège Notre-Dame. On a aussi profité de ce beau moment pour honorer les jeunes sportifs de la région qui ont participé à la 47^e Finale des Jeux du Québec d'été à Shawinigan en août dernier. Les athlètes présents ont tous signé le Livre d'Or de la Ville.



POUR NOUS JOINDRE

URGENCE : 911
(Police, feu, ambulance)

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Guy Dionne:	418 862-7092
Gaétan St-Pierre :	418 862-7730
Sylvie Vignet :	418 862-3222
Jacques Minville :	418 867-3625
Mario Landry :	418 868-0559
Amélie Dionne :	418 867-4720

HÔTEL DE VILLE

Accueil :	418 867-6700
Mairie :	418 867-6625
Direction générale :	418 867-6707
Service des ressources humaines :	418 867-6718
Service des communications :	418 867-6706
Service du greffe et des affaires juridiques :	418 867-6715
Service de l'urbanisme et du développement :	418 867-6699
Service finances et trésorerie :	418 867-6711
Service de l'environnement et du développement durable :	418 862-2121
Cour municipale :	418 867-6628

ÉDIFICE ROSAIRE-GENDRON

Service des travaux publics :	418 862-2121
Service de l'ingénierie :	418 862-2121
Service de sécurité incendie :	418 862-5901

MAISON DE LA CULTURE

Service loisirs, culture et communautaire :	418 862-0906
Bibliothèque municipale Françoise-Bédard :	418 862-4252

CENTRE PREMIER TECH

Service loisirs, culture et communautaire :	418 862-8293
---	--------------

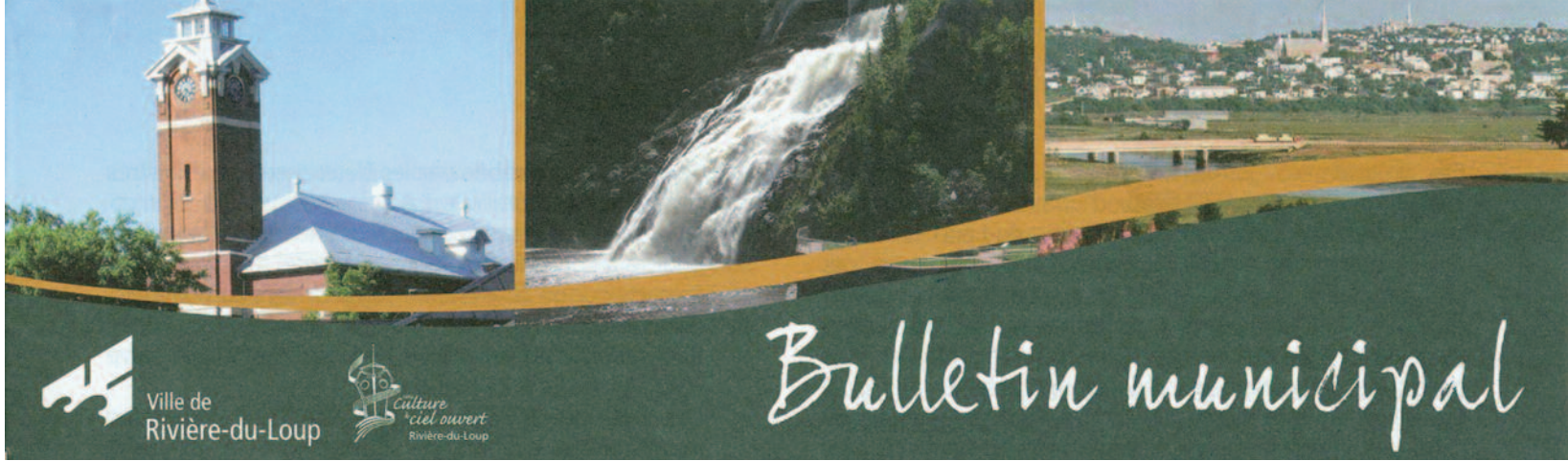
PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en novembre 2012
ISBN 978-2-924095-03-4
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012



*Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!*

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,
100% postconsommation



MOT DU MAIRE

Du gaz naturel à Rivière-du-Loup en 2013

Le gaz naturel arrivera à Rivière-du-Loup en 2013! Dans le cadre du projet de biométhanisation, nous avons conclu le 31 juillet 2012, une entente de 20 ans et plus avec Gaz Métro <http://www.corporatif.gaz-metro.com/> pour qu'elle achète toute la production des 3 millions de litres de biométhane liquéfié de l'usine qui sera construite.

Gaz Métro transportera ce biométhane liquéfié à une station-service qui sera érigée à l'intersection de la sortie 96 de l'autoroute 85 et du boulevard Industriel. De plus, Gaz Métro opérera cette station-service et pourra aussi y acheminer du gaz naturel liquéfié à 0,70 \$ du litre pour remplacer le diesel dans les camions-remorques. Toutes nos entreprises et tous nos transporteurs pourront alors diminuer considérablement leurs coûts de transport.

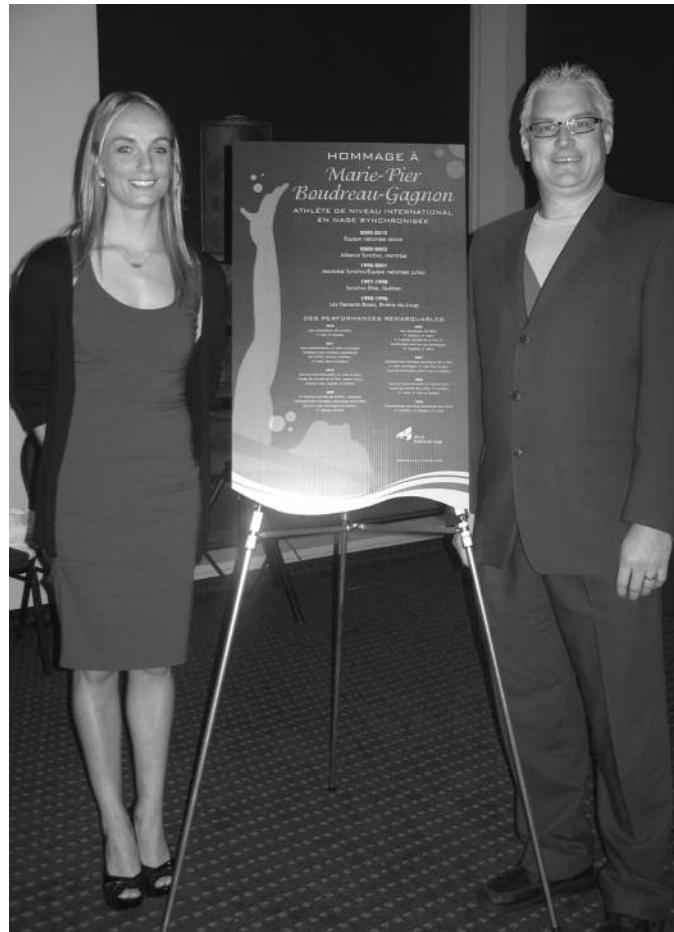
C'est une des retombées économiques majeures de la biométhanisation qui pourra aussi toucher nos entreprises utilisant beaucoup d'énergie pour le chauffage ou leur procédé de fabrication. Gaz Métro pourra leur acheminer directement du gaz naturel liquéfié qui sera ramené à l'état gazeux. Rivière-du-Loup sera donc desservie en gaz naturel en 2012 non pas par gazoduc, mais par l'autoroute bleue qui s'implante au Canada et aux États-Unis pour le transport lourd.

Consultez la présentation du maire, réalisée dans le cadre du dîner du CDE le 20 septembre dernier : *Retombées économiques majeures de la biométhanisation pour toutes les entreprises!*
www.ville.riviere-du-loup.qc.ca
sous l'onglet « investir » et « biométhanisation ».

Michel Morin
Maire de Rivière-du-Loup

HOMMAGE À MARIE-PIER BOUDREAU-GAGNON

La Ville de Rivière-du-Loup a rendu un hommage spécial le 3 novembre dernier à l'athlète de niveau international en nage synchronisée, Marie-Pier Boudreau-Gagnon. Cette cérémonie précédait le Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent et a réuni plus de 80 personnes.



La Ville a procédé au dévoilement d'une plaque qui sera installée de façon permanente à la piscine du Cégep de Rivière-du-Loup, immortalisant ainsi la carrière remarquable de l'athlète qui a entre autres participé aux Jeux olympiques de Londres en 2012 et aux Jeux olympiques de Pékin, en 2008.

Le maire de Rivière-du-Loup, Michel Morin, a tenu à souligner lors du dévoilement : « En plus d'immortaliser la carrière de Marie-Pier qui fait notre fierté à Rivière-du-Loup, cette plaque rappellera toute l'importance de la persévérance pour atteindre ses buts dans la vie. Marie-Pier est un modèle pour tous les athlètes en devenir de Rivière-du-Loup et plus particulièrement, pour celles et ceux qui fréquentent la piscine ».

Rappelons que Marie-Pier a débuté sa carrière en nage synchronisée en 1990 avec Les Flamants Roses et qu'elle a accédé au fil des ans aux plus hauts standards de la compétition internationale.

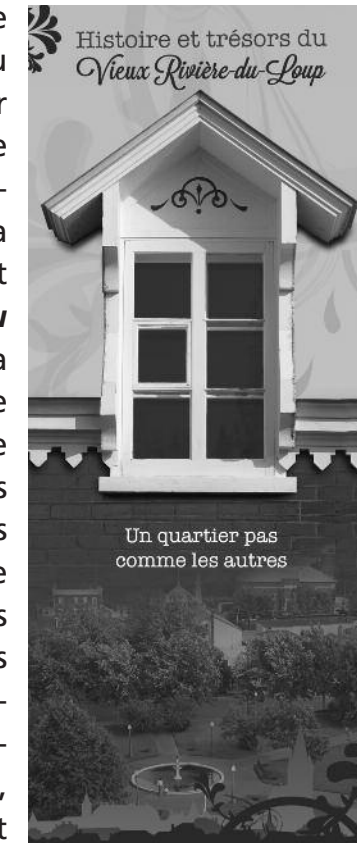
UNE REQUÊTE À FORMULER?

Pour une réponse rapide et un service efficace, les citoyens qui désirent transmettre une plainte, une demande d'information, un problème ou encore une suggestion de nature municipale peuvent le faire en composant le **418 867-6700**. Un formulaire de requêtes est également disponible en ligne, sous l'onglet « Plaintes et requêtes » du menu supérieur droit de la page d'accueil : www.ville.riviere-du-loup.qc.ca.



LANCEMENT DE LA PUBLICATION HISTOIRE ET TRÉSORS DU VIEUX RIVIÈRE-DU-LOUP

Le Vieux Rivière-du-Loup constitue l'un des plus beaux fleurons du patrimoine bas-laurentien. Pour faire suite aux différentes actions de mise en valeur de ce secteur d'intérêt, la Ville de Rivière-du-Loup a procédé cet automne au lancement du dépliant *Histoire et trésors du Vieux Rivière-du-Loup*. Ce projet a été développé grâce à l'entente de développement culturel du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le but de mieux faire connaître l'histoire de ce quartier et de ses richesses patrimoniales. Rappelons que l'été dernier, plus de 70 oriflammes ont été installées, notamment sur les rues de l'Hôtel-de-Ville, de la Cour, du Rocher, Fraser et Beaubien.



Cette signalisation distinctive et la publication *d'Histoire et trésors du Vieux Rivière-du-Loup* ont pour objectifs de promouvoir les richesses du patrimoine bâti loupérien et l'importance de ce quartier dans notre histoire collective. Le dépliant sera distribué aux citoyens résidant dans ce secteur. Des exemplaires sont aussi disponibles à l'OTC et à l'hôtel de ville en plus de se retrouver sur le portail culturel de la Ville au : www.portailculturel.net. La publication peut aussi s'avérer un outil pédagogique intéressant pour les écoles du territoire.



NOUVEAUX SERVICES À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BÉDARD

Cet automne, la bibliothèque vous facilite la vie! Ainsi, vous pourrez dorénavant payer vos transactions avec une carte de débit. Nous avons également développé un service d'envoi d'avis électroniques pour éviter les retards. Vous nous fournissez votre adresse courriel, nous nous occupons du reste! C'est Noël bientôt! Pourquoi ne pas en faire profiter un être cher qui n'a pas la chance de vivre à Rivière-du-Loup en lui offrant un chèque-cadeau pour un abonnement à la bibliothèque? Nous avons également des chèques-cadeaux pour des locations de CD, de DVD ou tous autres frais.



Décidément, la bibliothèque est un endroit de plus en plus agréable à fréquenter, surtout depuis que l'on peut y déguster une bonne tasse de café, un thé ou une tisane.

Mentionnons également qu'en 2012, la bibliothèque a augmenté le nombre de renouvellements de ses documents de 1 à 3 fois et qu'elle offre désormais un plus grand nombre d'exemplaires pour les titres les plus populaires.

Voici les 4 gagnants de notre concours ÉVÉNEMENT BD.

Catégorie jeune : William Rossignol
Catégorie adolescent : Daphnée Soucy
Catégorie adulte : Jalil Le Merdy
Coup de cœur du public : Nicolas Lefebvre
Félicitations!

Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Lundi au vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche: 13 h à 17 h



La Ville de Rivière-du-Loup a maintenant sa page Facebook. Cliquez sur l'onglet Facebook, situé en page d'accueil de notre site internet à l'adresse suivante: www.ville.riviere-du-loup.qc.ca afin de signifier que vous aimez notre page. Un moyen simple de tout savoir et tout voir des différentes actualités de la ville. N'oubliez pas de cliquer « j'aime » et ainsi partager votre fierté et votre appartenance à votre ville.

LES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MAINTENANT ACCESSIBLES EN WEBDIFFUSION

Depuis le 12 novembre dernier, la population peut désormais avoir accès aux séances publiques du conseil municipal en webdiffusion. Ce nouveau service aux citoyens permettra de suivre en temps réel, à partir d'un ordinateur, peu importe l'endroit où l'on se trouve, une séance du conseil en cours. Pour accéder à la séance publique, il suffira d'un simple clic en se rendant à la page d'accueil du site Internet de la Ville : www.ville.riviere-du-loup.qc.ca.

« Grâce à cette nouvelle plateforme de diffusion qui donne tout son sens à une démocratie municipale ouverte et transparente, la Ville rend ainsi accessible à un plus grand nombre de citoyens une séance du conseil, tout en s'assurant de rejoindre le citoyen moderne qui consomme de plus en plus d'émissions à partir du Web », affirme le maire de la Ville de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Morin.

Chacune des séances sera également archivée sur le site Internet de la Ville et demeurera ainsi accessible pour une écoute en différé, pendant une période de six (6) mois. Ce service de webdiffusion s'ajoute à celui de la télédiffusion qui est déjà en cours depuis plusieurs années. En conséquence, les séances du conseil continuent d'être télédiffusées en direct au canal Vox.



Finalement, les citoyens qui préfèrent se déplacer à la salle du conseil pour assister en personne à une séance publique sont également toujours les bienvenus et même encouragés à le faire, étant donné l'interaction que permet le déplacement sur le lieu physique où elle se déroule.

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement de nuit est interdit entre minuit et 7 h sur la rue Lafontaine, entre les rues Bellevue et Amyot ainsi qu'entre les rues Frontenac et Jeanne-D'Arc, et ce, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril inclusivement. Pour cette même période, sur les autres voies publiques et le stationnement de l'hôtel de ville, les heures d'interdiction sont de 1 h à 7 h.



NOMBREUSES DISTINCTIONS

POUR LA VILLE

Le Service des communications de la Ville de Rivière-du-Loup remporte la Plume d'Or pour le projet « *S'engager pour un futur stimulant* »

Le Service des communications de la Ville de Rivière-du-Loup s'est vu décerner la Plume d'Or dans la catégorie « Événements spéciaux », à l'occasion du gala de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ), qui se tenait à Laval les 2, 3 et 4 mai 2012.



Ce prix a été décerné pour la stratégie de communication qui a encadré la démarche *S'engager pour un futur stimulant*. Le concours de la Plume d'Or est organisé annuellement par l'ACMQ et vise à reconnaître et récompenser les efforts et le professionnalisme manifestés par les communicateurs oeuvrant au sein des municipalités du Québec, en plus de mettre en valeur les meilleures réalisations.

Avec la démarche *S'engager pour un futur stimulant*, la Ville s'engageait il y a deux ans dans un exercice de planification stratégique dont l'objectif était d'imaginer ce que sera Rivière-du-Loup dans 40 ans.



Le Mérite COMAQ 2012 décerné au greffier de la Ville de Rivière-du-Loup

Le Mérite COMAQ est décerné chaque année, depuis plus de 25 ans, à un membre s'étant distingué au sein de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec tout au long de sa carrière municipale. Membre de la COMAQ depuis près de 25 ans, l'engagement de Me Deschênes a pris naissance au conseil de sa section, dans le Bas-Saint-Laurent. Il s'est par la suite impliqué au sein du comité organisateur du congrès, pour s'investir ensuite auprès du comité des scrutins, où son expertise et ses fines connaissances des affaires juridiques et des élections municipales sont en demande encore aujourd'hui.

Son leadership rassembleur, son respect des autres, son esprit de camaraderie qui s'ajoutent à sa compétence, à sa détermination, à sa constance et à sa grande disponibilité, ne pouvaient qu'amener la COMAQ là où elle est aujourd'hui.



Pierre Lebel honoré par RÉSEAU Environnement

Dans le cadre de la 35^e Conférence régionale Bas-St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine tenue à Rivière-du-Loup le 24 mai dernier, le comité directeur régional a honoré monsieur Pierre Lebel, directeur du Service de l'ingénierie à la Ville de Rivière-du-Loup, pour son implication et son engagement exceptionnel aux activités de Réseau Environnement. Membre du comité organisateur de toutes les conférences régionales tenues à Rivière-du-Loup depuis 1977, monsieur Lebel a aussi participé à de nombreux comités et groupes de travail au sein de l'organisation.



Le Parc du Campus-et-de-la-Cité se distingue

Dans le cadre du colloque annuel du Réseau québécois des Villes et Villages en santé qui se tenait à Rouyn-Noranda du 20 au 22 septembre, la Ville de Rivière-du-Loup s'est vu décerner un Prix d'excellence pour une réalisation exemplaire sur son territoire : le Parc du Campus-et-de-la-Cité. Le dossier de candidature, présenté dans la catégorie « Communauté conviviale et solidaire », était jugé sur des critères qui portent sur la participation citoyenne, la concertation, le partenariat, les liens sociaux et l'entraide entre les personnes.



La Ville reçoit une distinction pour la qualité supérieure de son eau potable

Dans le cadre d'un événement spécial que tenait Réseau Environnement à Laval le 24 octobre dernier, la Ville de Rivière-du-Loup s'est vu remettre une attestation pour la qualité supérieure de son eau potable.

Les attestations remises par Réseau Environnement récompensent les municipalités québécoises qui participent au Programme d'excellence en eau potable et dont les installations de traitement d'eau surpassent les normes de qualité en matière de traitement d'eau potable. La Ville de Rivière-du-Loup est au nombre des 15 municipalités qui se distinguent.

Les trois critères sur lesquels les municipalités participantes sont évaluées sont la qualité supérieure de l'eau produite par rapport à la réglementation en vigueur, la constance de production, ainsi que les efforts soutenus pour l'amélioration continue des procédés et de leur opération. L'année de référence pour l'évaluation était 2011.

